Hydro Québec

COORDONNATEUR DE LA FIABILITÉ

Avis de consultation
Projet QC-2026-10

Novembre 2026

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (NERC);
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (NPCC);
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC;
- À la Régie de l'énergie du Québec (la « Régie »).

Période de consultation : du 18 novembre au 27 novembre 2026.

Objectif de la consultation

Conformément aux décisions D-2011-139 et D-2023-049 de la Régie, le Coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des parties prenantes sur la mise à jour annuelle statutaire du Registre des entités visées par les normes de fiabilité (le « Registre »).

Le Coordonnateur demande aux entités visées de se prononcer sur les modifications apportées au Registre. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire disponible en ligne sur le site Web du Coordonnateur, à la page Consultation publique des entités (https://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/documentation/consultation.html). Veuillez prendre soin d'indiquer clairement sur quel document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires par courriel à fiabilite@hydro.qc.ca.

Documents

- Registre en vigueur en suivi des modifications;
- Sommaire des modifications apportées au Registre;
- Revue de performance sur la méthodologie d'identification des éléments du RTP.
- Présentation du webinaire